



Brest, le 21/10/2025

Objet : Information concernant les changements au sein de l'association CIDFF29.

Pièce jointe : Présentation de la situation du réseau des CIDFF Bretons aux parlementaires de Bretagne le vendredi 19 septembre 2025.

Chers(e) partenaires,

Le **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Finistère** souhaite vous informer des changements concernant sa situation.

Comme présenté dans le document joint, voici le **contexte**.

Depuis 2024,

- Juin-Août 2024 : Arrêté du 24 juin puis décret du 6 août 2024 ou le gouvernement -démissionnaire- a acté l'extension de la Prime Ségur pour les salarié.es du secteur social privé dont les professionnel.le.s des CIDFF sans en garantir le moindre financement.
- Baisse des dotations aux collectivités.
- Pas de Projet de Loi de Finance (PFL) voté dans les temps.
- Nécessité d'établir des scénarii de sortie de crise pour assurer la pérennité de nos associations.

En 2025,

- PLF voté exceptionnellement en mars.
- Baisse des crédits alloués aux associations avec de nombreuses incertitudes (maintien ou baisse des subventions, compensation du Ségur ou non). Mise en application des restructurations pour les CIDFF.
- Retards de versements : certains financements reçus en été notamment la DRDFE et des notifications fin septembre, début octobre pour d'autres (DRDFE et FIPD notamment).



En cette rentrée 2025/2026 suite à la restructuration contrainte réalisée entre avril et juin 2025, nous pouvons vous informer que les conséquences sont les suivantes :

- 6 licenciements collectifs pour motif économique (4 CIP, 1 juriste sur Brest et 1 assistante de gestion) entre le 11 avril et le 16 juin 2025.
- Fermeture du service emploi (Les 4 CIP dont une à Morlaix, une à Quimper et deux à Brest).
- Fermeture de l'antenne à Morlaix. (3 postes supprimés : 1 ETP de juriste, 1 ETP de CIP et 0.20 ETP de psychologue).
- Suppression de certaines permanences d'information juridique dans certaines villes du Finistère (détails ci-dessous).
- Baisse du temps de travail d'une juriste (passage de 1 ETP à 0.8 ETP) sur Quimper.
- Passage de 19 salariés (16,715 ETP) au 01.01.2025 à 12 salariés (10,615 ETP) au 17.06.2025.
- Fermeture de l'accueil 3 après-midis par semaine : lundi, mercredi et vendredi.

Pour les permanences d'information juridiques du Nord Finistère :

Sur les permanences d'information juridique, 4 ont été supprimées :

- Saint- Renan un vendredi matin par mois ;
- Landivisiau 2 mardis matins par mois ;
- St Pol de Léon 2 mardis après-midis par mois,
- Centre Social Bellevue à Brest 1 mardi après-midi par mois.

Sur les permanences d'information juridique, 3 permanences ont été diminuées :

- Morlaix avec l'antenne supprimée mais maintien d'une journée par semaine au lieu de 5 jours/hebdomadaire ;
- Guipavas avec 1 demi-journée par mois au lieu de 2 ;
- Brest avec la fermeture de 14 demi-journées par mois au lieu de 8.



Pour les permanences d'information juridiques du Sud Finistère :

Sur les permanences d'information juridique, 3 ont été supprimées :

- Briec 1 vendredi matin par mois ;
- CDAS de Quimper 1 vendredi matin par mois ;
- Châteaulin 2 vendredis après-midis par mois.

Sur les permanences d'information juridique, 3 permanences ont été diminuées :

- Pont-L'Abbé avec 1 demi-journée par mois au lieu de 2 ;
- Douarnenez avec 1 demi-journée par mois au lieu de 2 ;
- Quimper avec 8 demi-journées en moins.

Pour les permanences d'information juridiques autres que dans le Nord et le Sud Finistère :

Le projet en **Centre Ouest Bretagne**, « **NIJADELL** », a vu le jour en mars 2025. La permanence d'information juridique de Carhaix assurée par le CIDFF29 (3 demi-journées par mois) jusqu'en mars a été reprise par la juriste de la Fédération Régionale des CIDFF de Bretagne.

De plus, une nouvelle permanence a été mise en place à Crozon avec une demi-journée par mois depuis le 25/09/2025.

A date, nous actualisons nos données financières 2025 et réalisons un budget prévisionnel 2026 le plus réaliste et viable possible mais sans avoir de visibilité sur le budget 2026 de l'ETAT et donc, de nos financeurs.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre collaboration précieuse, et vous prions de croire, chers(e) partenaires, à l'assurance de nos salutations distinguées et restons à votre disponibilité pour tout échange si vous le désirez.

Madame Cécile TEXEIRA,
Présidente du CIDFF29

P/O Mme DUBREIL Emilie, Directrice du CIDFF29